COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT ALLIER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Nombre de Conseillers

Communautaires en exercice: 29 21 Présents: 25 Votants: Pouvoirs: 4

Date convocation Affichage:

21/11/2024

21/11/2024

Séance du 28 novembre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le 28 novembre à 18 H 00, le Conseil Communautaire, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session sous la présidence de Monsieur Francis CHABALIER, Président.

Présents: Anne-Marie PIJEAU, Julian SUAU, Claude SOLIGNAC, Mireille GARDES SAINT PAUL, Guy ODOUL, Marc OZIOL, Liliane PERISSAGUET, Francis CHABALIER, Johanne TRIOULIER, Jean-François COLLANGE, Rose-Marie MARTIN, Henri PROUHEZE, Guylène BLAES, Thierry CHAZE, Patrice CLAVEL, Jean-Marie BOSCUS, Jean-Louis BRUN, Alain GAILLARD, Pierre MALET, Jonathan FLOURET, Jean-Louis SOULIER.

Pouvoirs: Sébastien BROUSSARD à Claude SOLIGNAC, Patrick FERRERES à Patrice CLAVEL, Marie-Josée BEAUD à Liliane PERISSAGUET, Olivier ALLE à Marc OZIOL.

Secrétaire de séance: Julian SUAU

Objet: SUBVENTIONS DIVERSES 2024:

Sur proposition de Monsieur le Président et, après avoir délibéré, le Conseil Communautaire, à l'unanimité :

DECIDE d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2024 :

NOM DE L'ASSOCIATION	NATURE DE L'ACTION	Subvention proposée	Observations
Association des parents d'élèves de l'école de LUC	Transport pour regroupement pédagogique (année 2024-2025)	1 230,00 €	L'opération s'élève à un total de 2 460 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 1 230 €.
Société du sou de l'école de Rocles	Transport pour regroupement pédagogique (année 2024-2025)	1 394,50 €	Le coût total de l'opération est de 3 069 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 1 394,50 € ainsi qu'une participation des Scènes Croisées de 280 €.
Association des parents d'élèves de Saint Flour de Mercoire	Transport pour regroupement pédagogique (année 2024-2025)	1 857,00 €	Le coût total de l'opération est de 4 184 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 1 857 € ainsi qu'une participation de l'USEP de 470 €.
Association des parents d'élèves de Chambon le Château	Transport jusqu'à Piscine OREADE et Cinéma René Raynal (année 2024-2025)	475,00 €	L'opération s'élève à un total de 950 €. Le plan de financement prévoit par ailleurs une aide du Conseil Départemental de 475 €.
TOTAL GENERAL		4 956,50 €	

DONNE MADAT à Monsieur le Président pour effectuer les démarches nécessaires à la mise en œuvre des présentes décisions.

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr

Au registre, sont les signatures, Pour copie conforme, Au siège de la Communauté de Communes du Haut Allier Le Président

Francis CHABALIER